

Montréal, février 2005

## **LES ARTISTES DE RUE UNE RÉALITÉ CULTURELLE**

### **HISTORIQUE**

La présence des artistes dans le Vieux Montréal remonte aux années 1960 on les retrouve, rue St-Amable et St-Vincent ou sur la Place-Jaques Cartier et ce sans interruption. Les saisons s'enchaînent et la population artistique augmente au fil des années par l'accroissement de l'achalandage touristique et aussi par le fait que les montréalais s'approprient de plus en plus leurs Vieux Montréal et tous ses visiteurs qui ne cesse d'augmenter incite le gouvernement Fédérale à développer le Vieux-Port . Aujourd'hui comme par le passé c'est sur la Place-Jaques Cartier et sur la rue St-Amable et St-Vincent que l'activité artistique se passe et nous lui souhaitons longue vie!!!

### **L'INTÉRÊT DE CE PROJET**

Notre intérêt pour la politique du développement culturel de Montréal vient du fait que nous avons eu des rencontres avec des fonctionnaires de la ville aux niveaux des permis et de la culture et certain élu qui nous ont informé de l'intérêt grandissant de la part des commerçants, des restaurateurs de la Place-Jaques Cartier, ou tout autre promoteurs d'événements de leurs désirs de créer sur la Place-Jaques Cartier des événements qui ont un rapport avec le Grand Prix de Formule 1, la Fête des huîtres, l'Halloween la fête du Canada, etc., etc. etc. et bien d'autres à venir. Certains membres du personnel politique et les fonctionnaires de l'arrondissement Ville-Marie nous ont informés de leur volonté de soutenir l'arrivée de ces événements dans l'optique que Montréal est une ville de festivals et qu'elle prévoit promouvoir ces nouvelles avenues tout au long de l'année, la saison estivale étant la période la plus occupée. Qui pense à créer plus d'événements y voit certainement une augmentation du nombre de visiteurs dans le Vieux-Montréal, ce qui est bien pour tout le monde et pour nous artistes de rue du Vieux-Montréal notre désir est de pouvoir continuer à exercer notre travail professionnel à nos emplacements respectifs .

## OPINIONS SUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Ce mémoire a pour but de vous informer du refus catégorique de la part des artistes, exposants, portraitistes, caricaturistes, et artisans de tout changement quant aux emplacements existants sur la Place Jacques-Cartier pour un déplacement vers la place de la Dauversière ou de tout autre emplacement dans le Vieux-Montréal. Nous nous opposons aussi à tous permis restrictifs qui ne nous donneraient pas l'entière jouissance de nos emplacements respectifs sur la Place Jacques-Cartier et les autres emplacements du Vieux-Montréal; c'est-à-dire lors d'événements spéciaux qui pourraient avoir lieu sur la Place Jacques-Cartier. Exemple : événements parallèles au Grand Prix de Formule I ou de tout autre événement mentionné plus haut ou à venir.

FAIT VÉCU no 1:

### **Halloween.**

Dans le cadre de l'Halloween de l'année 2004, un gros organisateur d'événements (Spectra ou l'une de ses filiales) avait pris possession de la Place Jaques-Cartier. Les artistes ayant un permis en bonne et due forme ont été empêchés d'exercer leur travail à leur emplacement respectif et n'avaient pas le droit après 17 h 00 de travailler sur la Place Jaques-Cartier, la ville ayant aussi placé des clôtures interdisant aux gens de circuler librement autour des emplacements des artistes travaillant sur la rue St-Amable. On veut attirer plus de visiteurs dans le Vieux-Montréal (bravo!), mais pas au mépris de l'activité artistique et artisanale qui, elle, attire déjà des visiteurs depuis plusieurs décennies.

## FAIT VÉCU no 2

### **Grand Prix Formule.1**

À l'été 2003 et 2004, un organisateur d'événements a été mandaté par les restaurateurs et commerçants de la place Jaques-Cartier pour organiser et gérer un événement ayant rapport à la tenue du Grand Prix de Formule 1. Les emplacements des artistes ont été respectés, mais on c'est retrouvé avec un vendeur de cire qui haranguais les passants système d'amplification à l'appuie et ce, presque sans arrêt. Un autre vendait des sauts en parachute!!! Un fabricant de pneumatique (BFGoodrich) a installé sur la Place Jaques-Cartier deux remorques de 45 pieds et à l'intérieur des simulateurs de course; on peu aimé cela ou pas!!!. Ce qui est désagréable, c'est plutôt de voir ces deux gigantesques remorques défigurer le cachet historique de la Place Jaques-Cartier; des tentes auraient aussi bien fait l'affaire.



## FAIT VÉCU no 3:

### **Festival des huîtres**

Idée sans doute intéressante que de tenir ce festival sur la Place Jaques-Cartier en septembre. Ce genre d'événement à tendance à attirer dans le Vieux-Montréal une catégorie de visiteurs intéressante pour tous. Là où il y a problème, c'est dans la planification et l'organisation de ce week-end de dégustation.

On a dressé sur la Place des abris qui on eu pour effet d'isoler les artistes et artisans en les adossant à des murs fermés. Vous avez deux activités, l'une artistique et l'autre de dégustation dans un même lieu et qui s'ignorent complètement Où est l'intégration ici ?? On porte aussi à votre attention que plusieurs abris ont été installés et qu'ils n'ont pas servis une seule fois durant tout le week-end. Cet organisateur respectait bien peu la Place en déversant pendant ces trois journées des seaux de glace usée en périphérie des abris et en bordure d'emplacements d'artistes.



### **Anecdote sur le dos des artistes.**

À la saison 1997, après la réfection de la place de la Dauversière, à la demande de la Ville et sous la pression des commerçants et restaurateurs de la rue St-Vincent, les artistes déménageaient sur la place de la Dauversière à la deuxième semaine de juillet, en plein milieu de la saison touristique de 1997. Après deux semaines d'efforts et de bonne volonté de la part des artistes (échec total sur toute la ligne). Tout le monde, sans exception, crève de faim. Je vous rappelle que nous sommes au plus fort de la saison touristique. Quelle en est la raison ? Elle est bien simple!. La place de la Dauversière est une annexe de la Place Jacques-Cartier et le flot naturel, ou si vous préférez le passage piétonnier, se fait seulement et uniquement sur la Place Jacques-Cartier. L'autre place est un lieu de repos pour les rares passants qui, par hasard, la découvre.

Il est triste de constater que la Ville Montréal se laisse manipuler et influencer par une tierce partie (certains commerçants et restaurateurs) dans un dossier qui ne regarde que les artisans et artistes de rue qui ont un permis sur la Place Jacques-Cartier et la Ville de Montréal. Vous nous voyez faisant du lobbying demandant le retrait des terrasses sur la Place Jacques-Cartier ? Pour quelle raison le ferions-nous ? Une rue entière nous sépare d'un côté comme de l'autre.

## LES PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

Il y a danger de faire de la Place Jaques-Cartier une foire commerciale durant une bonne partie de l'année et de l'été en particulier. Souvent les règlements municipaux ne sont pas respectés par les organisateurs qui vont jusqu'à interdire aux artistes et artisans d'occuper leurs emplacements respectifs même s'il ont des permis en bonne et due forme. Il y a aussi double emploi en ce qui concerne la vente de bière et de nourriture ou tout simplement le marketing de certaines compagnies qui donnent gratuitement crème glacée, jus, t-shirt etc. etc. Nous savons que plusieurs commerçants et restaurateurs souffrent d'un manque à gagner suite à une telle pratique de marketing.

S'ensuivent alors des confrontations entre les artistes et les artisans avec les organisateurs d'événements et les commerçants parce que il n'y a pas de réglementations adéquates ou alors il n'y a personne pour les faire respecter.

Il semble que deux activités, l'une artistique où ce sont les artistes qui créent et qui vendent leurs œuvres sur place, et l'autre commerciale occupant la Place Jaques-Cartier simultanément éprouvent des difficultés à cohabiter. De par sa mentalité, l'organisateur d'événements qui a un permis pour quelques jours devient un dieu qui a un droit de regard sur tout ce qui se passe sur la Place Jacques-Cartier et ses environs immédiats, incluant la possibilité de choisir si les artistes peuvent ou pas travailler à leur emplacement, et de les déplacer selon leur bon vouloir. Quelle politique culturelle la ville de Montréal veut-elle développer et implanter lors de telles activités??? La ville veut-elle privilégier les organisateurs d'événements avec leurs gros sous et les subventions municipales, provinciales et fédérales qui leur sont accordées ou pense-t-on à protéger l'activité artistique non subventionnée, qui elle est beaucoup plus sensible à ces envahissements sporadiques???

Nous croyons que tout projet de changement étudié par la Ville de Montréal au sujet de la relocalisation des artisans et artistes de rue et de l'étude par la Ville d'un permis restrictif, est en grande partie dû à la demande et à la pression exercées par les commerçants et les restaurateurs de la Place Jacques-Cartier et autres organisateurs d'événements qui, croyez-le bien, ne font pas l'unanimité entre eux. Certains s'y opposent farouchement et croient que la présence des artistes et amuseurs publics sur la Place Jacques-Cartier offre un divertissement professionnel apprécié par les touristes ainsi que par les Montréalais et leur offre par la même occasion la possibilité d'augmenter un achalandage dans leurs commerces respectifs.

Nous ne voulons surtout pas de règlements restrictifs qui interdiraient aux artistes, artisans et bateleurs le droit d'exercer leur art durant les meilleurs week-ends de l'année. Nous sommes quand même des citoyens à part entière et, de ce fait, nous avons des droits acquis par notre longue occupation des lieux. Il ne faut pas oublier que, pour la plupart d'entre nous, c'est notre seule façon de gagner notre vie et c'est avant tout un choix personnel et un mode de vie que tous les intervenants se doivent de respecter. Artistes et artisans occupent assidûment depuis plusieurs décennies la Place Jaques-Cartier, les rues St-Amable et St-Vincent, prouvant ainsi de façon irréfutable leur intérêt et leur attachement pour ce lieu historique et patrimonial.

## **SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES**

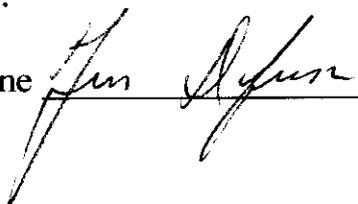
Nous demandons à la Ville de Montréal de s'engager à reconnaître et à inclure dans sa politique de développement culturel le droit aux artistes de rue et aux artisans de pratiquer leurs activités respectives sans contrainte abusive de la part de différents intervenants avec qui ils partageraient la Place Jaques-Cartier sporadiquement. Il faut bien faire la différence entre le Vieux-Montréal avec sa Place Jaques-Cartier et la rue Ste-Catherine avec son quartier des spectacles; les problématiques y sont bien différentes.

Le manque flagrant de communication entre le Service de la culture, et le Service des permis à donner l'information pertinente au service de police lors d'événements sur la réglementation à suivre en cas de conflits entre artistes et artisans versus les organisateurs d'événements, restaurateurs et commerçants .

Nous espérons un projet où chacun de ces groupes y trouvera son compte et, qui plus est, où tous auront droit au chapitre dans l'espoir d'une collaboration fructueuse pour toutes les parties concernées. Nous sommes ouverts à toutes améliorations qui bénéficieraient à chacun d'entre nous sur la Place Jacques Cartier, la rue St-Amable et la rue St-Vincent. Pour ce qui est d'un déplacement des artistes et artisans vers un autre lieu dans le Vieux-Montréal, ou l'émission d'un permis restrictif, c'est un NON catégorique.

Messieurs de la Ville de Montréal et à tous ses intervenants, nos qualités à tous, artistes et artisans, se retrouvent dans notre savoir-faire avec nos mains, nos paroles et dans notre capacité de faire rire et rêver les gens qui déambulent sur la Place Jacques-Cartier, sur les rues St-Amable et St-Vincent et ce, de façon professionnelle. Et vous en êtes les protecteurs...

Yves Dufresne



Pierre Ladouceur



## **Pièce jointe**

*Vous trouverez en ajout du mémoire, une lettre adressée au Service des Permis de l'arrondissement Ville-Marie datée du 7 septembre 2004.*

*Cette lettre signée par l'ensemble des artistes et artisans du Vieux-Montréal était et est encore notre position pour ce qui est des emplacements des artistes et artisans du Vieux-Montréal.*

Montréal, le 7 septembre 2004

M. Richard Deshaies  
Division des permis, Ville de Montréal  
Bureau d'arrondissement 888, boul. de Maisonneuve est  
5<sup>e</sup> étage  
Montréal Qc  
H2L 4S8

Cette lettre a pour but de vous informer du refus catégorique de la part des artistes, exposants, portraitistes, caricaturistes, ainsi que les artisans de tout changement quant aux emplacements existants sur la Place Jacques-Cartier pour un déplacement vers la place de la Dauversière ou tout autre emplacement dans le Vieux-Montréal. Nous nous opposons aussi à tous permis restrictifs qui ne nous donneraient pas l'entière jouissance de nos emplacements respectifs sur la Place Jacques-Cartier, c'est-à-dire lors d'événements spéciaux qui pourraient avoir lieu sur la Place Jacques-Cartier : exemple : événements parallèles au Grand Prix de Formule I ou de tout autre événement.

À la saison 1997, après la réfection de la place de la Dauversière, à la demande de la Ville et sous la pression des commerçants et restaurateurs de la rue St-Vincent, les artistes déménageaient sur la place de la Dauversière à la deuxième semaine de juillet, en plein milieu de la saison touristique de 1997. Après deux semaines d'efforts et de bonne volonté de la part des artistes (échec total sur toute la ligne). Tout le monde, sans exception, crève de faim. Je vous rappelle que nous sommes au plus fort de la saison touristique. Quelles en est la raison ? Elle est bien simple! La place de la Dauversière est une annexe de la Place Jacques-Cartier et le flot naturel, ou si vous préférez le passage piétonnier, se fait seulement et uniquement sur la Place Jacques-Cartier. L'autre place est un lieu de repos pour les rares passants qui, par hasard, la découvre.

Nous croyons que le changement étudié par la Ville de Montréal au sujet de la relocalisation des artisans et artistes de rue et de l'étude par la ville d'un permis restrictif, est en grande partie dû à la demande et à la pression exercées par les commerçants et les restaurateurs de la Place Jacques-Cartier qui, croyez-le bien, ne font pas l'unanimité entre eux. Certains s'y opposent farouchement et croient que la présence des artistes et amuseurs publics sur la Place Jacques-Cartier offre un divertissement professionnel apprécié par les touristes ainsi que par les Montréalais et leur offrent par la même occasion la possibilité d'augmenter un achalandage dans leurs commerces respectifs.

Il est triste de constater que la ville Montréal se laisse manipuler et influencer par une tierce partie (certains commerçants et restaurateurs), dans un dossier qui ne regarde que les artisans, et artistes de rue qui ont un permis sur la Place Jacques-Cartier et la Ville de Montréal. Vous nous voyez faisant du lobbying demandant le retrait des terrasses sur la Place Jacques-Cartier ? Pour quelle raison le ferions-nous ? Une rue entière nous sépare d'un côté comme de l'autre.

Nous croyons sincèrement que les propriétaires de terrasses, ainsi que les artistes de rue, et les artisans sont vraiment ensemble, la solution gagnante au bon fonctionnement de la Place Jacques-Cartier. Il ne faut pas oublier que, pour la plupart de nous, c'est notre seule façon de gagner notre vie et c'est avant tout un choix personnel et un mode de vie que tous les intervenants se doivent de respecter.

Nous sommes ouverts à toutes améliorations qui bénéficieraient à chacun d'entre nous sur la Place Jacques Cartier. Pour ce qui est d'un déplacement des artistes, et artisans vers un autre lieu dans le Vieux-Montréal, ou l'émission d'un permis restrictif, c'est un non catégorique!

Messieurs de la Ville de Montréal et à tous ses intervenants, nos qualités à tous se trouvent dans notre savoir-faire avec nos mains, nos paroles et notre capacité de faire rire et rêver : les gens qui déambulent sur la Place Jacques-Cartier et ce, de façon professionnelle. Et vous en êtes les protecteurs...

Bien à vous.

C.C.        Robert Laramée, conseiller de la Ville dans St-Jacques  
              Martin Lemay, maire d'arrondissement Ste-Marie  
              Louise O'Sullivan, conseillère de la Ville Peter Mc Gill  
              Gérald Tremblay, maire de la Ville de Montréal



Montréal, le lundi 28 février 2005

**Mémoire de M Yves Dufresne déposé dans le cadre de la consultation publique sur le projet de *Politique de développement culturel pour la ville de Montréal***

La liste des noms des signataires de la pétition qui suit le mémoire ci-dessus n'est pas reproduite mais peut être consultée au bureau de l'Office de consultation publique de Montréal, situé au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 à Montréal.

Merci de votre compréhension.